

Débat D'orientation Budgétaire 2020

Mieux vivre à Cazères

Afin de rendre cohérente votre conversion à « l'Environnement » en pesant réellement les enjeux profonds et véritables, je vous suggère une liste de chantier pour commencer.

1 –éclairage public par une pertinente application des préconisations officielles

Enfin depuis 2015 que je le demandais, voilà une extinction partielle de l'éclairage public. Peut-on espérer aller plus loin : éteindre l'ascenseur "le phare de Cazères" pour les égarés de St Christaud dès sa fermeture, et prolonger l'extinction jusqu'à 6h. En tout cas, votre DOB ne le précise pas puisque le texte est interrompu !

Combien d'économie en € ont été réalisées depuis 3 mois ?

Et peut-on faire appliquer la réglementation d'extinction lumineuse dès 22h des enseignes des magasins : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F24396>

Publicités, enseignes et bâtiments professionnels : quel éclairage nocturne ?

Vérfié le 01 janvier 2020 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de l'environnement

Afin de réduire les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie, l'éclairage nocturne des publicités, préenseignes et enseignes lumineuses et des bâtiments non résidentiels (bureaux, commerces, bâtiments agricoles ou industriels, bâtiments publics, façades et vitrines par exemple) est limité.

Règles d'extinction nocturne

Type de dispositif	Taille de l'agglomération	Obligation d'extinction
Publicité et préenseigne lumineuse	Moins de 800 000 habitants	Entre 1 heure et 6 heures du matin
	Au dessus de 800 000 habitants	Selon le règlement local de publicité (RLP)
Enseigne lumineuse	Quelle que soit la taille	Entre 1 heure et 6 heures du matin
Vitrine de magasin ou d'exposition	Quelle que soit la taille	Entre 1 heure (ou 1 heure après la fermeture ou la fin d'occupation des locaux) et 7 heures (ou 1 heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt)
Éclairage intérieur des locaux professionnels	Quelle que soit la taille	Au plus tard 1 heure après la fin de l'occupation de ces locaux
Façade des locaux professionnels	Quelle que soit la taille	Au plus tard à 1 heure du matin

2 – Environnement

Il est question dans votre DOB à plusieurs reprises de “l’environnement”, “lutte contre le réchauffement climatique” et au final cela se traduit en action par « Protection de la biodiversité par la plantation de végétaux d’origine locales » Whouaaou !!

Puis par le remplacement de certaines tontes par du pâturage. Je suppose pâturage par des êtres vivants comme des moutons. Les moutons ne sont pas du mobilier urbain au risque de subir une alimentation inadaptée par les visiteurs comme les canards en bord de Garonne, d’être effarouchés pour le “fun” de certains jeunes Cazériennes qui prennent plaisir à tuer oiseaux, tortues, chats... Que fait-on de ces êtres vivants lorsqu’il n’y a plus d’herbe à tondre ?

Il est évident que les enjeux environnementaux vous apparaissent comme un concept fantasque et carrément incompris !

➔ Couvert végétal et protection des animaux : insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères

- Le ramier : l’herbe n’est plus coupée, la vie des insectes est préservée, puis celle des oiseaux. Si cette mesure est réellement maintenue, le ramier deviendra une vraie réserve en biodiversité.

Encore faut-il qu’il y ait une continuité vivante d’une réserve à une autre et notamment à travers la ville.

- ☹ Or au-delà du ramier, la végétation sauvage urbaine est consciencieusement massacrée avec évidemment celle des insectes, puis celle des oiseaux ; Par contre, les spécialistes du béton et bitume que vous êtes gagnent fatalement du terrain sur le vivant en ville.



Cette végétation sauvage urbaine et endémique, riche de variétés connues pour leur pharmacopée depuis des siècles sont détruites par ignorance ou vision mortuaire de l’environnement : coquelicot, achillée millefeuille, marguerites, pâquerettes, Violettes, armoises, millepertuis, bouillon-blanc, trèfles, plantains, chélidoine, chénopodes... Je vous invite à lire : “Manuel d’écologie urbaine” d’Audrey Muratet, François Chiron et Myr Muratet, 120 pages accessibles aux débutants écrit en gros caractères avec des images.

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le 16/07/2020

ID : 031-213101355-20200829-2020258-DE



Photos prises pendant le confinement : collector !



A leur place, du béton ou plantation d'une végétation pseudo-vivante, espèces hybrides stériles, sans pollen ni nectar, sortant des serres, à un coût indécent fleurissent la ville, mais cette vision kitch est d'un autre monde !! Arrêtons les pelouses alignés sur le béton et la tôle ondulée des supermarchés, les arbres ne sont pas du "meubler urbain". 4 arbres sur une 30aine ont été sauvés in extrémis d'une esplanade programmée en pavés et devenus un par terre de pelouse uniforme à la coupe militaire au fantomatique "musée du bateau" sensé être une vitrine du corridor vert :



Ces pratiques et ces plantes ne peuvent pas accueillir un écosystème... faites vous expliquer par vos spécialistes !!

- le corridor "vert" de bord de Garonne, urbanisé, artificialisé, alors qu'il fut un vrai écosystème d'une grande richesse, ne constitue plus la continuité écologique tant protégées par les discours et les textes de lois de nos institutions.
- **Les arbres :** Au cours du DOB 2018, 2019, j'écrivais ceci :
« Mesdames, Messieurs, je vous invite à aller voir le très beau film "L'intelligence des arbres" ».



Résultats : un pin parasol sain, le cerisier sain de l'école des Capucins, le cerisier sain du Japon de villebarade-arbre sacré au Japon, arbres de la place d'armes, ceux du rond point de St Julien, ceux de l'aire de covoiturage, marronniers 9/13 sains, 2 platanes centenaires sains avenue de la gare TOUS ABATTUS. Un cèdre écrasé lors des travaux de parking du bas de la salle des fêtes, survivra t-il ? Plusieurs feuillus permanents ont été abattus suite à l'extension des supermarchés. Vous aviez programmé l'abattage de 7 platanes centenaires que nous avons sauvé in-extremis par un recours au Tribunal Administratif !!! Et dernièrement, les palmiers et feuillus détruits pour refaire une place qui ne nécessitait pas de rénovation : savez-vous combien d'années il faut à un arbre pour devenir mature au bilan positif pour réduire le taux de CO2 et avoir un effet positif sur le climat ?

Votre DOB prévoit un budget de 1000€ pour acheter des arbres en remplacement de ceux qui sont morts selon votre texte, hors ces arbres sont morts parce que vous avez décidé de les abattre. Ce n'est pas 50 arbres qu'il faut planter mais au moins 200 déjà gaillards.

Et citons cette fantomatique "Maison Garonne", vous avez fait crever ce majestueux cerisier et 2 jeunes arbres à peine plantés..mais qu'avez-vous mis dans les sols ?



Et ces pauvres palmiers, installés dans le jardin de Me Rauzy depuis des 10aine d'année asphyxiés par des câbles :



- Les oiseaux, placés sur le couvert végétal habités d'insectes font partis de l'écosystème urbain. Plus cet écosystème est riche en biodiversité mieux les populations de chaque être vivant s'équilibrent...Faites vous expliquer ce concept !

Constat à Cazères :

Depuis quelques semaines les pigeons meurent après une lente agonie. Des pistes sont imaginées dont celle de l'attaque par les choucas, voir le "Petit journal" du 16 au 22 avril 2020 qui le suppose dans son article "le mystère de la disparition des pigeons !...n'importe quoi : « *Wikipédia choucas des tours, espèce protégée : Comme la majorité des corvidés, le choucas est omnivore : graines, fruits, légumes, insectes, vers, escargots, grenouilles et même miettes des promeneurs sont recueillis au sol ; mais il pille aussi volontiers les nids.* » Les choucas peuvent être régulateurs de la population des pigeons en mangeant leurs œufs pas en les tuant et sont installés à Cazères depuis beaucoup plus longtemps que 2016 archive photo de nid de choucas sur l'église :



Donc vraisemblablement, les pigeons, choucas et autres oiseaux sont empoisonnés, ce qui expliquerait aussi que les chats des rues soient vus agonisant à leur tour après avoir mangé les cadavres de pigeons : photo de 10/05/2020



Ce n'est pas la première fois à Cazères que ces pratiques destructrices sont utilisées : empoisonnement des pigeons et autres oiseaux, puis des chats, puis du sol (insectes. Microorganismes...), puis des eaux de surface et leurs êtres vivants hurrid, Garonne et souterraines. A ces atteintes toxiques de l'environnement, le notre aussi, s'ajoute sa conséquence, l'augmentation des rongeurs! Pour les personnes qui ont du mal à comprendre : les chats des rues régulent la population des pigeons et des rongeurs, parfois éliminent les cadavres.

Depuis plusieurs mois, on entend un enregistrement de cris d'oiseaux, insupportables pour les riverains des haut-parleurs par leurs fréquences en ondes et nombre de fois....!

Quand un problème est mal analysé, il demeure avec des dommages réels, alors qu'il serait si simple d'installer plusieurs pigeonniers avec lesquels on pourrait réguler la population des pigeons sans détruire tout un écosystème !!! Nous serons encore les derniers à installer des pigeonniers comme toutes les mesures environnementales que l'on applique ici contraint et forcé. Dans notre canton, je vous invite à vous rapprocher de l'association "A tire d'ailes" à Rieumes (<https://www.facebook.com/A-Tire-dAiles-2624152394324920/>), le lycée professionnel rural, les services techniques et des bénévoles ont réhabilité un pigeonnier.

« La biodiversité nous concerne au premier chef, car la biodiversité c'est nous, et tout ce qui vit sur terre » Hubert Reeves, Président d'honneur de Humanité et Biodiversité <http://www.humanite-biodiversite.fr/>

2- Ressources vitales en eau, les zones humides de Cazères

Votre chapitre du DOB concernant les zones humides est inqualifiable, vous n'avez honte de rien.

→ L'hourride : Toujours et encore les égouts de Cazères



→ La Garonne : Les égouts aussi



→ Zone humide de St Cizy : asséchée petit à petit dans l'indifférence sur le patrimoine environnemental-les plus grandes réserves d'eau de la ville-et culturel de la ville

- La butte de St-Cizy jouxte le site archéologique d'Aquae Sicae. Une butte naturelle accueille les ruines d'une chapelle du XIIIème siècle. Cette ruine historique, probablement sur l'emplacement d'un temple romain, appartient à la Commune
- La zone humide de St-Cizy (Commune de Cazères) s'étend sur une surface totale maximale de 1km sur 500m, et provoque cinq "lacs" de novembre à mars! La zone humide de St Cizy joue sans conteste, tous les ans, un rôle majeur dans l'absorption des crues printanières et automnales.

Principales «sources» de ce marais périodique, le ruisseau Aygossau et trois canalettes (dont une dite gallo-romaine) traversent la zone de part en part.

On y trouve aussi le vieux vivier de Blancotte, très long bassin bordé de végétation haute, au milieu des champs, avec un reste de faune et flore sauvages. Un second vivier vient d'être comblé par son nouveau propriétaire, inconscient du trésor qu'il venait de s'accaparer, alors qu'il s'agit d'un bien vital, déclaré d'utilité public depuis 1992.

La zone est aussi le «début» de la nappe phréatique qui alimente le captage de Cap-Blanc : elle reçoit l'arrivée des bassins pluviaux, ruisseaux et canalettes alimentant la nappe phréatique placée dans son prolongement, et au bout de laquelle nappe se situe le seul puits actuel de captage d'eau potable de Cazères.

- Ce biotope accueille donc des faunes et flores exceptionnelles et vulnérables toute l'année. Que l'on sache, c'est LA PLUS GRANDE ZONE HUMIDE NATURELLE de tout ce tronçon de la vallée de Garonne, un patrimoine Biologique remarquable. VITAL, absolument indispensable quand il s'agira de recoloniser de vie le désert de maïs alentour.

Qu'a donc fait la commune de cette zone humide, patrimoine des cazériennes et cazériens ? Elle vend un des

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le 16/07/2020



ID : 031-213101355-20200629-202025B-DE

chemins communaux (tronçon St-Cizy-Bellevue) alors qu'il allait du communal au département, et exploitant agricole qui détruit depuis des années ce site : pollution par les pesticides, 4 décharges sauvages, drainage d'un bon quart de la zone humide large, et dernièrement assèchement - ni plus ni moins- par dépôt d'un mètre d'épaisseur de terre de chantier, assèchement programmé du cœur du marais de la zone humide remarquable référencée *_cg31_780_031CD31ZHE0781 par le Conseil Départemental. Cette zone humide a bien été identifiée dans le cadre de l'inventaire départemental mené par le CD31 et celle-ci a bien été reprise dans la base de données zones humides du SAGE Vallée de Garonne en cours de consultation administrative. Le SAGE vallée de Garonne qui sera mise en œuvre en début d'année 2020 prévoit 8 dispositions et une règle pour la préservation, la restauration et la valorisation de ces zones humides, thématique définie comme prioritaire par la Commission Locale de l'Eau (CLE).*

Mais ce classement n'a pas suffi pour arrêter les ardeurs de l'entrepreneur propriétaire et ce sous le regard complaisant de votre majorité, informée régulièrement des actes destructeurs sur cette zone. On ne peut pas dire que je ne vous ai pas alerté depuis bientôt 10 ans sur l'importance de cette zone humide de St-Cizy, malgré son fâcheux défaut de compromettre sérieusement vos ambitieux projets d'expansion commerciale injustifiée, à l'entrée même de la zone humide.

IL EST RAPPELÉ ICI QU'IL EST INTERDIT D'ATTENTER AUX ESPÈCES SAUVAGES PROTEGÉES, ET À LEURS BIOTOPES.!

Un inventaire zoologique de la zone a depuis 10 ans constaté là, entre autoroute, zone « artisanale », gravières asséchantes et industrie de la viande et de la Golden, pas moins de 50 espèces animales protégées, sur seulement quelques hectares !!

Que fera la commune à présent que cette zone humide de St Cizy est sous tutelle des autorités compétentes, et qu'elle refait donc partie, de ce fait et pour un temps, du patrimoine des Cazériens ?

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le 16/07/2020

ID : 031-213101355-20200629-202025B-DE



Le bois marécageux, la plate-forme de déchargement, le marais, la butte de St-Cizy



La nouvelle route, le bois marécageux et l'entrée de la plate-forme sur le cœur du marais



La « terre » (dont gravats)



« Recyclage » de bêtaine et riviayve enterrée



Le bois marécageux, la riviayve et la nouvelle route d'accès à la zone de dépôt

→ La nappe phréatique

Depuis 2016, nous n'avons toujours pas les résultats des analyses des piézomètres de la décharge de Mallaret au milieu de la gravière de 130 hectares de Mallet : Sont-ils si mauvais pour qu'ils soient tenus cachés ?

3- Enfance

Quel n'a pas été mon étonnement de lire dans votre DOB : « qualité d'accueil des utilisateurs et surtout leur mise en sécurité » « Proposer les meilleures conditions possibles d'apprentissage » De qui se moque t-on ?

- **L'accès aux écoles**

En DOB 2018, j'écrivais également, au sujet des trottoirs :

« Or, quels sont les usagers les plus vulnérables et les plus nombreux tout au long de l'année, 150 jours par an? Ce sont les enfants de maternelle, de 3 à 6 ans, qui se rendent obligatoirement accompagnés par un adulte, et les enfants du primaire qui viennent pour certains seuls, ainsi que les cyclistes.

Les choix faits dans cette ville se portent prioritaire pour refaire à grands frais la place de la mairie qui était en bon état plutôt que de refaire les trottoirs – au moins celui qui n'existe pas alors que les principaux usagers sont les enfants, trottoir dans un virage sans visibilité, passage étroit, tout juste possible pour le croisement des voitures : c'est inadmissible



En 2020 Résultats : Toujours pas de trottoirs praticables, et toujours une circulation à double sens, hormis sur certaines plages horaires que les Cazériens ne doivent pas comprendre puisqu'il est régulièrement pris en sens interdit. S'ajoute un chaos chronique et quotidien de voitures à la sortie du parking du cinéma, au milieu des enfants.

En 2017, le groupe Urbicus a bien fait remarquer la "saturation routière et l'absence de considération du piéton" au sujet du diagnostic de la ville. Apparemment vous n'en avez pas tiré leçon !

- Vélos

Depuis des années, il est demandé à la mairie en conseil d'école élémentaire des Capucins un parking à vélo pour les enfants. Depuis des années, les enfants déposent comme ils peuvent leur vélo dans le hall, et les enfants circulent en file indienne entre la fosse et les 30 vélos (certains jours) en équilibre les uns contre les autres. C'est également le site d'évacuation des enfants en cas de nécessité de feu et autre.

Une structure démontable, abritée et sécurisée est tout à fait possible et peu onéreuse à l'entrée de l'école.

- Outils d'apprentissage

Depuis déjà longtemps, les ordinateurs sont signalés obsolètes face aux besoins qui ont évolué alors qu'ils sont devenus incontournables. Or, pour assurer la scolarité des enfants lors du confinement, l'ordinateur fut le seul outil d'apprentissage et, pas un n'a pu réellement faire face aux besoins des enseignants.

Beaucoup de familles Cazériennes ne sont pas équipées d'ordinateurs capable de traiter les logiciels de bureautique et l'audio/visio et parfois ces familles ne sont pas à l'aise avec ces outils, qui d'autres que les enseignants est venu à leur secours ?

- La piscine

48% des enfants qui arrivent en 6^{ème} ne savent pas nager ! Pourtant, les maîtres nageurs ont appris à de nombreux cazériens à nager. Or, la piscine municipale, à caractère populaire et convivial, est fermée alors que votre DOB mensongèrement la traite comme si elle était ouverte. Elle est fermée par obsolescence, alors qu'elle aurait du faire l'objet d'importants travaux depuis déjà une 10aine d'année.

Où vont apprendre à nager les enfants cet été ?

- Sécurité encore

J'ai vu en plein jour, un samedi après midi, des jeunes pénétrer dans l'école de la croix de l'Olivier, l'alarme s'est bien déclenchée, mais je n'ai pas du rester assez longtemps pour voir l'intervention de la police municipale ou la gendarmerie.

Régulièrement, je ramasse le matin des bouteilles de vodka et sodas à l'embouchure de l'hourrid, dernièrement il y avait des capsules de crème fouettée avec lesquelles les gaz sont utilisés comme psychotropes. Manifestement c'est un site fréquenté le soir et au vu du bon marché de ces produits ce sont de jeunes consommateurs. Je doute que ce soient des pratiques légales, il serait alors responsable de déployer des moyens pédagogiques pour éviter que nos jeunes se mettent la tête à l'envers : repérage, accompagnement social, projet de vie.

4- Traitement des déchets ménagers

A l'heure où la Communauté des Communes projette la redevance incitative au poids des déchets ménagers comme nous l'avions proposé au DOB 2014 et rappelé en 2017, le tri des déchets était fondamental par nécessité économique et écologique mais doit devenir accessible à tous :

- Plus de colonnes placées dans la ville de collecte de papier en particulier
- Installation de compost en ville dans les quartiers en centre bourg, dans toutes les résidences et dans toutes les collectivités (écoles, collège, maison de retraite)

- Mise à disposition de composteurs individuels, proposition de certaines villes en quartiers pavillonnaires

Voir : <http://www.ademe.fr/guide-methodologique-compostage-partage-semi-collectif-compostage-pied-dimmeuble-quartier>

Un accompagnement pédagogique sera certainement nécessaire pour certains, pour d'autres ce sera enfin une solution attendue.

Quelques priorités à mettre en oeuvre

Plusieurs propositions peu onéreuses, au bénéfice de tous puisqu'elles ciblent notre environnement, notre vie, notre avenir et surtout celui de nos enfants.

Environnement :

Alors, il est nécessaire de remettre vie en cette ville :

- Créer une vraie cellule de surveillance de la flore et faune urbaine par des spécialistes aux compétences identifiées. Pour cela, il s'agit de construire un programme et d'aligner un budget.
- Eclairage public : faire un bilan sur l'éclairage public au regard de la réglementation, l'économie d'énergie et extinction partielle de l'éclairage public
<https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/patrimoine-communes-comment-passer-a-laction/eclairage-public-gisement-deconomies-denergie>
- Prendre soin de notre patrimoine existant :
Autour des arbres ouvrir un espace de terre et aménager avec soit un banc autour de l'arbre, soit un canitolette, soit un espace végétal
- Planter des espaces verts et au moins 200 arbres sur tous les points inutilisés mais pourtant bitumés ou cimentés.
Le choix de ces végétaux ne se fait pas au gré d'une esthétique discutable mais bien dans des enjeux de pérennité, de développement de la biodiversité (des microorganismes aux insectes, oiseaux et mammifères), ça ne s'improvise pas, il est nécessaire d'en avoir de solides connaissances :
 - City parc
 - Angle école de l'Hourride
 - Carrés cimentés où furent des arbres : Place d'Armes, entrée Est Villebarade
 - Le long des trottoirs, pour ceux qui sont assez larges
 - Angles (2) du parking du cinéma
 - Marques blanches du parking des Capucins
 - Entre les voies des Avenues St Julien, Gabriel Péri

Créer des espaces végétalisés

- Autour de l'école des Capucins/ Ludothèque
- Pergola : promenade du campet, place bourguet, avenue wilson, avec des sites de convivialité bancs et éventuellement tables
- Structures verticales sur les murets de la maison Garonne pour mettre chèvre-feuille, fruit de la passion, ampélopsis, vignes...
- Végétaliser la base des murs de bord de Garonne

Créer pigeonnières et nichoirs à oiseaux, à insectes, à chauve-souris, à hérissons.



Puy l'Evêque

Les chiens, les amis loyaux et fidèles de leur propriétaire sont parfois sources de souillures : proposer des pelles ramasse-crottes, et installer en plusieurs sites de la ville des canisets végétalisés.

Déployer de vrais moyens de pédagogie auprès des Cazériens : ateliers d'incroyables comestibles, ateliers de connaissance sur la biodiversité et d'identification des plantes endémiques, leur place et leur rôle dans l'équilibre de l'écosystème. (on ne voit plus les "mauvaises herbes" de la même façon).



Caniset : Cahors centre bord du Lot

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le 16/07/2020

ID : 031-213101355-20200629-202025B-DE



Ailleurs

Revitaliser également la ville en créant des voies prioritaires aux déplacements doux en double sens : vélo, trottinette, rollers

En déplaçant les containers poubelle du milieu des trottoirs

En limitant à 30 km/h et 15km/h la vitesse des automobilistes en ville comme dans beaucoup d'autres villes

Débitumage des places de parking et installer des nids d'abeille perméables partout où ne circulent pas vraiment les véhicules.

Enfance

Trottoirs et chaussées adaptées à des enfants de la poussette aux enfants cyclistes en toute sécurité

Equipement d'actualité en informatique

Peut-on envisager un dispositif gratuit pour déplacer familles et enfants dans les piscines ou plans d'eau environnants ? Il y a de magnifiques sites pleine nature à proximité : plans d'eau de St Croix, du Carla Bayle, des piscines municipales (si assez de place) à proximité.. ;

Déployer un programme de vie autre qu'occupationnel pour les jeunes de 10 à 18 ans. Pour être impliqués et acteurs d'une ville, les jeunes en particulier doivent se reconnaître dans leur paysage urbain. Evidemment, leur participation aux plantations est bien à condition de ne pas avoir la mauvaise surprise un matin d'un abattage d'arbre ou bitumage d'un site. Combien d'entre eux m'ont dit : "pourquoi le cerisier a été abattu alors qu'on nous a demandé de planter les arbustes à la maison Garonne, nous on aimait notre cerisier ?" L'aspect culturel et événementiel de la ville s'adresse essentiellement à un public de plus de 50 ans, comment les jeunes vont s'y retrouver ? Il est temps de les solliciter pour animer les événements de la ville soit par l'art graphique soit par l'art musical soit par leur participation aux outils de communication...Comment ? Là encore il est nécessaire de s'appuyer sur les compétences identifiées de coordinateurs diplômés en pédagogie et connaissance des arts par la création d'un lieu d'ateliers d'artistes (baisse de la délinquance, retour de sens, hausse de la culture...).